

Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information
Date _____ 24 mai 2019
Objet : _____ **Commission permanente décentralisée à Montargis**

Temps forts de la commission permanente du 24 mai 2019

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 24 mai 2019 à 9 h, sous la présidence de Marc Gaudet. Cette commission était décentralisée à Montargis. Composée de 28 élus loirétains, cette instance a étudié 33 rapports. Sécurité routière, soutien à la citoyenneté et à la cohésion sociale, développement de l'action culturelle et de la pratique sportive des personnes en situation de handicap étaient au cœur des débats.

Le Département soutient les actions de sécurité routière

10 000 € sont attribués à des associations engagées dans des actions en faveur de la sécurité routière dans le Loiret. À ce titre, par exemple, l'association Lutte contre la violence routière a bénéficié d'une aide financière de 1 300 € pour le renouvellement de supports pédagogiques et d'informations, ainsi que pour la distribution, dans 6 collèges, de housses de sacs à dos spécifiques pour être « vu ». L'association Innovations Sécuri-Vie a quant à elle bénéficié d'une subvention de plus de 1 400 € pour la réalisation d'innovations en vue d'améliorer la sécurité des personnes, ainsi que pour la participation à des salons internationaux.

Plus de 300 000 € en faveur de la citoyenneté et la cohésion sociale

Le Département accompagne les associations du territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics qu'il accompagne. Ainsi, plus de 300 000 € ont été attribués à 15 projets en lien avec des bénéficiaires du RSA. À titre d'exemple, *Domicile Services* se voit attribuer une aide financière de près de 70 000 € pour l'accueil et le suivi de 70 bénéficiaires du RSA, comprenant la réalisation de 31 618 heures travaillées, 2 500 heures d'accompagnement individuel et 400 heures d'accompagnement collectif, dans les services d'aide à la personne. La communauté de communes du Val de Sully bénéficie quant à elle d'une subvention de 1 000 € pour son projet *Lever les freins de mobilité à l'insertion*, via lequel les bénéficiaires du RSA peuvent louer des véhicules électriques pour un temps donné sur des horaires de travail.

Le Loiret encourage l'action culturelle de proximité

Plus de 150 000 € ont été attribués à des communes et associations, œuvrant en faveur de l'action culturelle sur le territoire. Pour exemple, 1 400 € ont été accordés à la commune de Dordives pour la réalisation d'un spectacle de danse et de musique russe par le groupe Volga-Loire d'Olivet en avril dernier. L'orchestre symphonique du Loiret a lui bénéficié d'une aide financière de 14 000 € pour son fonctionnement sur l'année 2019.

30 000 € en faveur du handisport

Afin d'accompagner la pratique du sport pour tous les Loirétains, et notamment ceux en situation de handicap, le Département du Loiret a attribué 30 000 € à des acteurs sportifs et à l'organisation de manifestations sportives. Ainsi, par exemple, le comité départemental handisport du Loiret bénéficie de 19 000 € pour son fonctionnement sur l'année 2019.

La prochaine commission permanente se tiendra le jeudi 20 juin 2019.

Contact presse :
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr